

(d)

**LA MATERNITÉ AUJOURD'HUI DANS  
LE MONDE ARABO-ISLAMIQUE.  
APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PSYCHO-  
PSYCHANALYTIQUE**

RITA EL KHAYAT

---

Cet article s'attache à décrire la conception symbolique et matérielle de la maternité dans les pays arabo-musulmans d'aujourd'hui, à partir d'une analyse anthropologique et psychanalytique de la polygamie pratiquée ou permise par la loi dans la plupart de ces pays.

MOTS CLÉS: maternité, polygamie, monde arabo-islamique, psychanalyse, anthropologie.

---

La maternité est un phénomène extrêmement important dans toutes les cultures et toutes les civilisations: dans un livre où j'ai voulu faire un saut de la pensée dans le domaine, *Il Complesso di Medea, Madri mediterranee*, publié en 2006, en Italie, traduit et à paraître en 2008 en Allemagne, je tente de prouver comment la dimension anthropologique de la prochaine révolution humaine sera la transformation de la Mère, en tant que telle, et la modification de ses rapports avec le Père de son/ses enfant(s).

Que l'on ne soit pas dupe de la qualité universellement *merveilleuse* de la maternité: celle-ci est aussi intéressée que possible, elle est aussi douloureuse que difficile à décrire, aussi horrible que le meurtre et aussi extraordinaire que la plus grande capacité à aimer, telle qu'impossible à développer pour d'autres partenaires d'amour que son propre enfant, dans la filiation maternelle. Le jugement de Salomon démontre que la vraie mère est capable du sacrifice ultime pour la vie de son enfant...

Dans le livre *Le Complexe de Médée*, je suis dans une arrivée de la pensée, rétractée et non plus diffractée, à penser que c'est dans l'universalisme que les concepts sont les plus opérants, les plus significatifs, les plus

valables pour l'ensemble des cultures humaines, de nos jours, et de façon obligée...

Si on s'intéresse à tous les phénomènes humains et aux différences de leurs expressions à travers les cultures et les civilisations, on reste un simple observateur, au mieux, un ethnologue du XIX<sup>ème</sup> ou de la première partie du XX<sup>ème</sup> siècles, et, donc, un analyste incapable de ramener l'humanité à ce qu'elle est vraiment: une entité spécifique, différente de la chaîne animale et végétale, une espèce unique probablement, dans l'univers... malgré les tentatives de plus en plus tenues pour possibles de croire qu'il y a, de par les galaxies, d'autres planètes aux conditions comparables à celles de la Terre, qui auraient favorisé une vie analogue à celle des Humains.

Or, pour se reproduire, l'humanité est dans un cycle continu depuis l'apparition de sa vie sur terre (que ce soit dans la vision des créationnistes ou dans celle des évolutionnistes) d'individus se reproduisant dans un phénomène sexué, engageant un mâle et une femelle, un père et une mère, ces séquences de reproduction absolument nécessaires pour le moment à la pérennité des humains en tant que tels...

La reproduction des humains se fait dans le corps de la femme, (principe biologique commun à tous les mammifères) et c'est ce caractère d'intériorité de l'élaboration de toute vie dans un ventre, un *sein*, féminins, qui fait toute la caractéristique de la Mère, contrairement au Père dont la paternité reste toujours à démontrer. Seule la filiation par la mère est certaine... d'où cette qualité immanente et transcendante de la Maternité. De nos jours, les tests ADN prouvent formellement une paternité ou l'infirment tout aussi formellement; à terme, c'est une grande révolution dans l'histoire biologique des Humains...

La Maternité est un phénomène physique et psychique qui est général dans l'humanité, quelles que soient les "races", mais qui est très influencé par les civilisations et les cultures humaines. On est absolument d'accord sur le fait que les humains, quelles que soient leurs apparences, leur taille, la couleur de leur peau, leur phénotype et leur biotype, ne sont définis à l'intérieur de l'espèce humaine que quand ils sont féconds entre eux. C'est sur la capacité de pouvoir faire des enfants *ensemble* que l'homme et la femme sont définis en tant que tels.

Mais, c'est le rôle biologique des femmes que de devenir des Mères pour la transmission de la vie à l'intérieur de la race et de l'espèce humaines. Pendant longtemps, les femmes enceintes ont posé des problèmes aux hommes qui ne comprenaient pas leur rôle dans la fécondation des femmes, et, à elles-mêmes, car elles ne reliaient pas encore le coït à la maternité. D'ailleurs les conceptions de ces rôles, masculin et féminin, diffèrent grandement d'une culture à l'autre: longtemps, on a cru impossible qu'un homme soit stérile, rendant la femme responsable de la non fécondité du couple, et notamment et particulièrement, dans les sociétés sémites, très axées sur les descendance et leur multiplication, eu égard à

leur composition patriarcale valorisant le rôle du patriarche par rapport direct à la quantité des enfants qu'il a engendrés.

Dans les poches de matriarcat africaines ou asiatiques, par contre, les enfants reviennent au clan de la mère et le rôle du père, rôle symbolique et social, est joué par le frère de la mère. De plus, la nature des liens entre l'homme et la femme interfère très certainement sur la qualité de Mère octroyée naturellement, familialement et socialement à la femme.

Les qualités de la relation de l'Homme à la Femme et leurs interactions socioreligieuses et familiales interfèrent intégralement et profondément sur la capacité de la femme à être Mère, sur les conditions même de la maternité, sur l'état anthropologique de l'Enfant et de l'Enfance.

Deux exemples le prouvent:

1– Prenons le cas des femmes polyandres dans le monde:

La polyandrie est pour une femme le fait d'avoir plusieurs époux simultanément, se distinguant de la monogamie séquentielle qui désigne la situation où une femelle se reproduit avec plusieurs mâles au cours de sa vie mais en ayant un unique partenaire sexuel à chaque fois. Attestée à Sparte dans l'Antiquité (Xénophon, Nicolas de Damas et Plutarque), elle existe dans de rares sociétés, autrefois chez les Guanches aux îles Canaries, ainsi que dans des peuples minoritaires, ou à faible effectif comme au Mali, afin qu'une femme ne reste pas sans enfant. Elle était encore pratiquée au XX<sup>ème</sup> siècle entre autres chez les Lélé (Kasai) et les Guayaki (Paraguay). La disparité entre polygynie, relativement courante dans les sociétés humaines, et polyandrie, plus rare, n'est pas bien expliquée.

À l'inverse, les sociétés musulmanes sont absolument strictes sur "l'appartenance" d'une femme à un seul homme, qui lui, peut bénéficier de différentes sortes de polygynie, ce qui donne (ceci reste encore très largement notable dans l'ensemble du monde musulman) des demi-fratries très nombreuses d'une très grande complexité psychologique.

Les femmes polyandres Bashilé (Afrique noire), étaient les reines: les jeunes gens rivalisaient de stratagèmes et d'inventivité pour les divertir avec des danses, chants, luttes, chasses, médisance sur leurs rivaux, prouesses sexuelles. Lors d'une cérémonie solennelle, la femme désignait ceux qui l'avaient le plus comblée, devant tout le village, et devenait la femme de ceux qu'elle avait choisis. Les hommes évincés devaient choisir une autre femme et tout recommencer. Les femmes polyandres avaient un statut privilégié, sacré, étaient envoyées par les chefs de villages négocier en temps de guerre car elles bénéficiaient d'une immunité. Cette tradition a été démantelée par la colonisation et la religion chrétienne qui qualifiaient la polyandrie de "pratique sauvage". Dans les années 1960, certains hommes se sont battus pour ressusciter la tradition, mais elle était tombée en désuétude.

La colonisation a beaucoup modifié les structures sociales et anthropologiques des sociétés colonisées: ainsi les Arabo-islamiques ont appris le couple au détriment des mariages polygamiques et les mères sont devenues de plus en plus les "mères uniques d'enfants spécifiques", c'est-à-dire des femmes n'ayant pas de co-épouses et ne devant pas partager le père de leurs enfants avec une ou d'autres femmes. Ils apprirent aussi une autre sexualité, comme le baiser sur la bouche, ou le sein comme objet érotique, le mariage d'amour et non familial et de convenance, ce qui transformera radicalement les sociétés à terme...

À l'inverse des sociétés polyandriques, l'Islam a exigé de la femme une fidélité absolument exemplaire au mari pour ne lui donner que des enfants exemplairement légitimes: le fait d'être un bâtard est une ignominie extrêmement grave, et l'enfant né hors des liens du mariage reste absolument à l'écart de la vie sociale normale, il est ainsi aussi puni que sa mère qui est exclue des clans, de la tribu, de la famille, si elle n'est pas purement mise à mort, dans les provinces reculées, encore aujourd'hui dans certains pays musulmans. Les femmes n'ayant pas de maris, dans ces sociétés, même aujourd'hui, sacrifient leur désir d'être mères: elles ne conçoivent pas, quel que soit ce désir qui les tenaille pour avoir un enfant, d'avoir un enfant sans être mariées. Le désir de grossesse, totalement biologique et physiologique, recule devant l'impératif social et religieux. Il en résulte de très profonds problèmes psychologiques et des états dépressifs d'une très grande sévérité pathologique.

Autant la femme polyandre était l'objet d'adulation, autant la femme arabo-islamique était réprimée, cloîtrée, surveillée, objet de toutes les brimades de sa belle-mère dont elle devenait une domestique, ajoutant ce travail à celui d'élever ses enfants.

Les enfants n'appartiennent pas à la mère mais à l'ordre patriarcal arabo-islamique: le produit du ventre des femmes consolide la force virile, l'État, le pouvoir masculin, les clans, tribus, familles, tous régents par les hommes les plus dominants, et, en aucun cas, n'est une force directe pour la femme-mère qui n'exerce son pouvoir que dans "un matriarcat de soubassement" (cf. El Khayat, 1985). Les femmes ne font donc les enfants que dans le cadre du mariage, et parce que elles ne sont "faites que pour cela".

Ainsi, au Maroc, existe l'association "Solidarité féminine" qui a pour but d'aider les enfants sans père, nés de violences, de viols, ou d'abandon de la Mère, généralement très jeune, séduite par le Père qui disparaît dès son *œuvre* concrète; les Mères sont déculpabilisées et revalorisées pour pouvoir élever seules leurs enfants. Mais cela reste un délit: une femme célibataire qui accouche à l'hôpital public est absolument obligée de prendre son enfant avec elle, faute de quoi elle est incarcérée, on n'accouche pas sous X comme le permet la loi en Occident.

L'absence de contraception, la valorisation extrême de la natalité pour les musulmans, le fait que les hommes arabes et / ou musulmans lient leur

virilité à leur fécondité et non à leurs capacités sexuelles, le rôle absolument premier et défini pour la femme dans la maternité, tout cela fait que, au Maroc, mais aussi dans les vingt-deux pays arabes ou les cinquante-sept pays musulmans, la maternité est essentielle dans la vie des femmes, des hommes et de tout l'édifice social. La transmission des biens par l'héritage nécessite de façon péremptoire d'avoir des enfants, le plus possible, et surtout des enfants mâles plus efficaces que les filles, car ils héritent légalement deux fois plus qu'elles, ils sont "Qouwamone 'Aala Ennissa" ("plus puissants que les femmes", Coran, Verset des Femmes)... Les faits n'ont pas beaucoup changé aujourd'hui par rapport au début du XX<sup>ème</sup> siècle quand tout le territoire arabo-islamique était colonisé, mais encore intact dans sa composition anthropologique millénaire.

Le diktat du milieu naturel est aussi une explication au désir de surnatalité. Dans la plupart des sociétés musulmanes, chaque fils a droit à sa part du patrimoine familial. Les familles ont donc été confrontées au problème de la division de la propriété entre les enfants. Dans un milieu caractérisé par l'extrême rareté des ressources, chaque part du patrimoine s'avère insuffisante pour supporter une famille. Contrairement au mariage monogame, la polygynie permettait de garder intact le patrimoine familial tout en constituant une force de travail collectif adapté au mode de vie agropastoral et industriel des villes. Ce mode de vie, axé à la fois sur l'agriculture, l'élevage et le commerce, exigeait la réalisation de tâches concurrentes et des déplacements fréquents. La polygynie permettait de répondre à ce besoin de partage des tâches: accompagnement des troupeaux dans les pâturages, travaux aux champs, déplacement vers les centres de commerce pour la vente des surplus. En outre, la famille pouvait compter sur la présence de l'un des fils tandis que les autres étaient en déplacement prolongés.

2- Les sociétés polygamiques, principalement les sociétés arabo-islamiques:

Prenons le cas des femmes enceintes et sans mari, au Nigeria ou au Moyen-Orient, au Pakistan ou en Iran, dans tous ces pays musulmans: elles sont, soit condamnées à mort, comme au Nigeria, soit victimes du crime d'honneur, dans tout le Moyen-Orient arabe, dans lequel ce sont les plus proches parents de la jeune fille ou de la femme qui commencent les premiers le lynchage, par la lapidation, en jetant les premières pierres.

A contrario des sociétés polyandriques, dans les sociétés polygamiques les Mères ne sont qu'une sorte de corps maternant diffus, livré, dans chaque corps de femme, à la procréation par un seul homme qui peut avoir un nombre très important de partenaires, comme chez les Mormons et les musulmans (chiffre légal recommandé dans le Coran, réduit à quatre, mais les harems des rois –des grands seigneurs féodaux, des hobereaux, des citadins extrêmement aisés, dans une moindre mesure– pouvaient compter jusqu'à mille femmes et même plusieurs milliers de femmes, à certaines

époques, toutes des concubines, dont les Mères passaient à un autre statut, celui des *Validé* en Turquie ou bien de *Oum Oualad*, Mère d'un garçon, dans les harems arabes, où, évidemment, les filles des concubines ne représentaient rien...).

La polygamie est pour un individu le fait d'avoir plusieurs conjoints: pour une femme ayant plusieurs maris, on parle de polyandrie, pour un homme ayant plusieurs femmes de polygynie. En sciences humaines, le terme polygamie est souvent employé pour désigner la polygynie, mais c'est alors un emploi abusif. La polygamie s'oppose à la monogamie. D'après Philippe Brenot, sexologue, seuls 30% des individus humains des deux sexes sont strictement ou réellement monogames dans le monde.

Dans le cas précis de deux conjoints simultanés, il s'agit d'une bigamie, cas le plus fréquent dans la polygamie musulmane récente, au XX<sup>ème</sup> siècle ou actuellement. Les co-épouses peuvent vivre dans le même foyer ou avoir des résidences séparées. Traditionnellement, quand la femme devenait épuisée par les trop nombreuses grossesses, avortements, allaitements, elle décidait, parfois, elle-même, de trouver une deuxième épouse pour le mari, pour être délivrée des tâches ménagères et de l'obligation de reproduction à intervalles réguliers; les enfants des demi-fratries étaient alors élevés en commun par les deux co-épouses. Il faut insister sur le fait que les filles étaient mariées à peine nubiles ou même avant, voyant arriver leurs premières menstruations chez leur mari. Elles étaient mères à l'âge d'enfance, leur corps pas encore prêt pour la maternité, elles décédaient en grand nombre en couches: ce télescopage enfance-maternité les laissait immatures et asservies, sans capacité à se défendre et assurer une vraie place à leurs enfants, élevés de façon très rigide dans le strict patriarcat de type arabo-islamique. Ceci est toujours le cas car ces sociétés sont extrêmement conservatrices et traditionalistes.

On distingue différents sous-types de polygamie, notamment "la polygamie parallèle" qui désigne la situation jusqu'à présent où un individu s'accouple avec plusieurs partenaires, non pas au cours du même acte sexuel, mais au cours d'une même période reproductive et "la polygamie séquentielle" qui consiste pour un individu à avoir plusieurs partenaires différents au cours de sa vie, mais pas de façon simultanée. Cette dernière forme de polygamie est aussi dite "monogamie sérielle". C'est le cas de beaucoup d'Arabo-musulmans qui font une grosse "consommation" de femmes pendant leurs vies; un homme a eu, en moyenne, une à trois femmes, tandis que les femmes, de façon écrasante, ont un seul homme dans leur existence, car les vieilles filles qui n'ont pas trouvé de mari n'ont pas d'hommes, tandis que les veuves et les divorcées ne se remarient pratiquement jamais. Le reste de leur vie est dévolu au fait de rendre leurs enfants adultes et de vivre avec eux ou grâce à eux... Aujourd'hui, de plus en plus, les femmes travaillant, ce sont elles qui assurent matériellement les revenus de leurs enfants.

La polygamie est une pratique mal perçue dans la civilisation occidentale au point que de nombreux États la reconnaissent comme un délit, certains la

tolérant dans la pratique. À l'opposé, de nombreux pays autorisent la polygynie. C'est le cas, non seulement de la totalité des pays à forte population musulmane, à l'exception de la Turquie et de la Tunisie qui l'a interdite en 1957, du Maroc qui l'a rendue très difficile, voire irréalisable, mais également de quelques pays animistes africains. Quelques États autorisent aussi la polyandrie.



Pays autorisant légalement la polygamie, carte établie en 2006. La carte recouvre l'ensemble du monde arabe et musulman et quelques pays africains.

En mars 1995, l'Institut national d'études démographiques (INED) réalisa une étude sur la capacité de la France à intégrer les étrangers, notamment la polygamie, 10.000 ménages étant alors polygames en France. En 2005, le ministre délégué à l'emploi et le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale française affirment que la polygamie constitue l'une des causes des violences urbaines. Le ministre de l'Intérieur d'alors, Nicolas Sarkozy, avait déjà déclaré le 10 novembre 2004 qu'"il y a plus de problèmes pour un enfant d'un immigré d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord que pour un fils de Suédois, de Danois ou de Hongrois. Parce que la culture, parce que la polygamie, parce que les origines sociales font qu'il a plus de difficultés".

Ces évocations, ici, concernent, il ne faut pas l'oublier, quelques vingt-sept à trente millions de musulmans vivant dans les territoires de l'Union Européenne, qui y influent profondément sur la composition démographique et sociologique, même si le phénomène ne fait que commencer. La maternité des femmes migrantes musulmanes, leur hyperfécondité, leur relation fusionnelle à leurs enfants démontrent les différences importantes entre les peuples et la capacité des unes et des autres femmes à être Mères.

Au Canada, une étude défend la polygamie: une étude juridique commandée par le ministère de la Justice canadien appelle à abroger la loi sanctionnant la polygamie, tout en renforçant les lois protégeant les femmes et les enfants vivant dans des familles à conjoints multiples (2006, Agence Canadian Press). L'étude préconise de remplacer cette interdiction par une modification de la loi offrant une réelle protection, notamment en offrant un droit à l'héritage aux enfants. En effet, les femmes qui sont des co-épouses ont appris à voir leurs enfants se partager un seul homme comme étant leur père, le tabou étant de dire à quel point cela est traumatogène (résultat des travaux que j'ai menés pendant les psychanalyses de Mères et d'enfants nés en polygamie).

## La maternité aujourd'hui dans le monde arabo-islamique

Il y a plusieurs angles d'attaque de ce problème, capital pour qui veut comprendre quelque chose aux sociétés arabo-islamiques. En principe, le monde est divisé en deux dans les aires islamiques: le monde intérieur sur lequel règnent les femmes sans partage, et, le monde extérieur, celui de la Cité, sur lequel les hommes exercent tous les pouvoirs. Ces mondes ne se recoupaient pas et autant les rôles des plus grands Patriarches étaient absolus, dans la gestion de leurs familles ou de leurs clans et de la société toute entière, autant ceux des Matriarches étaient la règle essentielle et le pouvoir le plus respecté à l'intérieur des demeures, dans la vie privée.

Le partage entre les deux mondes était extrêmement codifié, structuré, actif et signifiant. Mais, on l'a compris, ce rôle omnipotent de la femme dans les familles, dans la gestion de la maison, dans l'éducation des enfants, les répartitions des travaux entre les différents "corps" féminins (les filles, les jeunes femmes, les brus, les domestiques, les esclaves, les parentes pauvres recueillies, etc.), n'était possible que si elle avait donné une très nombreuse descendance, de plusieurs mâles, ce qui lui conférait ce statut dominant dans l'édifice social tout entier.

En Islam, donc, le rôle majeur, définitif et formel des femmes est de faire des enfants pour augmenter la *oumma*, littéralement la "Matrie", de *oum*, la mère, *oumma* ou communauté musulmane. On sait que l'Islam est très "nataliste" et prosélyte. Il faut que la Nation musulmane soit composée du plus grand nombre d'individus, d'où le rôle de procréation absolument requis des femmes, valorisé (seul fait d'existence valorisant la femme...), exigé, et, lui impartissant, de ce fait, sa place, son statut et son rôle...

### Le personnage féminin révéralé: la Mère

Plus que dans n'importe quel système de répartitions des sociétés entre ruralités ou urbanités sur la terre, la différence dans le monde arabe entre les villes et les campagnes est marquée et pratiquement inexplicable. On peut évoquer la disparité par l'héritage andalou de très haute civilisation et raffinement relégué aux seules grandes villes après la chute des empires espagnols et le reflux des musulmans et des juifs qui ont refusé de se convertir au christianisme, reflux sur les rives sud de la Méditerranée, dans le Maghreb. Les musulmans andalous et une quantité moins importante de juifs se sont établis dans des villes et ont transmis une partie ou la totalité de l'héritage de l'empire espagnol musulman des dynasties omeyyades. Le système paysan était trop différent ayant évolué pour son propre compte pendant huit siècles, pour une régulation plus homogène entre les populations citadines et les populations rurales. En fait, ce sont les héritiers des hordes arabes venus d'Orient qui sont les campagnards et forment le paysannat, ayant conquis sur les Berbères leurs terres et leurs biens et les ayant pourchassés jusque sur le début des contreforts des montagnes dans lesquelles ceux-ci se sont réfugiés. Ainsi, du moins au Maghreb, la compréhension de cette marque de division trop importante entre le monde des

villes et le monde des champs est plus claire. Le même phénomène peut être identifié en Égypte, en Syrie et au Liban.

Or, il faudrait à juste titre invoquer surtout la féodalité prévalente et omniprésente dans l'ensemble du monde arabe pour maintenir les rapports de pouvoir absolu des seigneurs sur leurs vassaux, des suzerains sur leurs liges et des rois sur tous les autres: et, bien sûr, dans cette pyramide et cette cascade de pouvoirs, toutes les catégories masculines sont supérieures à toutes les catégories féminines, soit à l'intérieur des mêmes classes, soit même d'une classe à celle immédiatement inférieure ou supérieure. L'ignorance totale des uns envers les autres régnait.

Cela est encore plus fortement accusé concernant les rapports entre les femmes des mondes urbains et ruraux. Les citadines méprisaient les paysannes. Les mariages ne se faisaient pas entre ces mondes. Les citadins épousaient les filles de très gros possédants terriens, seigneurs et hobereaux se livrant les mêmes batailles entre tribus que dans l'Arabie des débuts de l'Islam. Ce trait caractéristique et constitutif de la société belliqueuse s'exprimait lors des incessantes guerres tribales qui ne devaient s'arrêter réellement que sous la colonisation, suffisamment puissante militairement pour pacifier les campagnes et les montagnes. Les riches citadins achetaient les filles enlevées aux campagnes qui devenaient des "esclaves blanches". Ceci produisait culturellement une moitié de population, celles des femmes, totalement asservies, obéissantes et n'ayant de rôle que celui de faire des enfants, pour réduire la trop grande mortalité par les guerres, les maladies, les disettes et les famines. Il n'y a qu'à voir aujourd'hui l'état de l'Irak, de l'Afghanistan, de l'Iran, du Pakistan, du Bangladesh, plus de trois cents millions de personnes, voire quatre cents pour se rendre compte que les Mères sont les génératrices des populations où la mort est incessante.

Ce trait distinctif entre monde urbain et monde rural se retrouve encore aujourd'hui, alors que la population a trop augmenté pour demeurer équilibrée entre villes et campagnes. Le paysannat assaille les villes en créant des "bidonvilles" ou habitations de fortune du sous-prolétariat urbain récemment arrivé des zones rurales, énorme quantité démographique dans tous les pays arabo-islamiques. La sécheresse et la faim, la pauvreté et l'ignorance, l'absence totale d'intérêt pour le monde rural par les gouvernements en place dans le monde arabe ont provoqué un exode massif vidant les zones paysannes et montagnardes de leurs habitants qui viennent s'agglutiner autour des cités dans les bidonvilles, créant une véritable civilisation satellitaire, différente et lente à se citadiniser. Là, les femmes font une énorme quantité d'enfants, des fois juste pour qu'ils leur donnent un peu d'affection et de tendresse, dans un monde trop dur.

Les femmes issues de cet appendice des villes (qui sont extrêmement prolifiques, comme elles étaient obligées de l'être à la campagne) ont fourni les plus gros contingents d'ouvrières non qualifiées et de domesticité des villes du monde arabe qui n'a eu aucune difficulté à pratiquer le servage domestique des filles et des femmes paysannes pauvres car il était, il ne faut

pas l'oublier, un monde strictement féodal, l'un des plus féodaux de l'histoire de l'humanité. À cette assertion les preuves sont difficiles à apporter mais on peut se servir de la condition faite aux femmes pour démontrer indirectement cette féodalité sévère et très dure, en ce sens que la gradation des personnes est telle que l'écrasement des unes par les autres est une nécessité pour asseoir l'entière suprématie d'un chef au dessus de l'autre, la femme étant incapable d'être un chef mais surtout interdite de l'être. Cette féodalité et cette structure immuable de la société arabe ont figé les deux seuls personnages féminins existants, la mère et la femme de plaisir.

### **“Le paradis est sous le talon des Mères!”**

L'immense majorité des femmes est dans le cercle des Mères, personnages aimés et révéérés, plus même que révéérés, adulés. On a dit que pour accéder au paradis, il fallait être dans l'obéissance et l'amour total de la mère. La mère, en effet, a le pouvoir de bénir ou de maudire ses enfants et toute la peine qu'elle s'est donnée pour élever ses petits reste un très gros sacrifice dont les fils et les filles lui garderont un sentiment étrangement fort et intense.

Un proverbe marocain très usité dit: “Ô, ma jeunesse procréée pour ma vieillesse!”. Ceci veut dire que les enfants sont une sécurité et une garantie pour la vieillesse, l'assurance d'avoir quelqu'un qui s'occupe des personnes âgées, malades, infirmes, nécessiteuses. En général, dans ce type d'assistance, les femmes et les filles font le travail le plus rebutant du soin physique, de l'alimentation, des services domestiques.

Les mères voulaient aussi avoir des filles pour ces raisons, sachant que l'affectivité les lierait pour toujours dans le registre du besoin, tandis que les brus étaient nécessaires pour faire le travail domestique que leur laissaient les belles-mères transformées en personnages dominants qui pouvaient faire répudier une belle-fille récalcitrante, désobéissante ou trop affirmée. La relation de la bru à la belle-mère est classiquement une série d'affres que doit traverser la jeune femme jusqu'à devenir elle-même cette *goule* agressive. Les phénomènes sont pratiquement toujours les mêmes, l'évolution du monde musulman est très lente, d'abord parce qu'il privilégie toute tradition contre toute innovation.

Beaucoup de culpabilité teint la relation de filiation entre la Mère et ses enfants, de part et d'autre. Cette relation est passionnelle et définitive. Ce qui est le plus surprenant, c'est la violence de l'attachement entre le fils et la mère, véritable dévotion de part et d'autre de cette affection: on peut dire que la femme de la vie d'un homme, chez les Arabes, c'est sa mère.

Pour les filles, l'attachement est d'une autre nature, c'est une relation doublée ou redoublée: la fille recommence incessamment ce que fut sa mère qui est son modèle et sa compagne de toute la vie. En effet, pour l'accouchement, la mère est là avec sa fille, pour l'initier à l'élevage et à l'éducation des jeunes enfants, et, ce, d'autant plus que la fille a été mariée très tôt, trop tôt. L'attachement entre mère et fille est d'une autre nature que

celle de l'homme arabe ou / et musulman avec sa mère. Si l'homme est dans une très forte affectivité et total amour avec sa mère, la fille est dans une relation de très grande nécessité, une relation plus de l'ordre de l'aide et du réconfort, du soutien et du partenariat, en fait une relation de dépendance immature plus que d'affectivité réelle, autre sorte d'immaturité que celle de ses frères par rapport à leur mère commune.

Il est fréquent que la fille, à l'âge d'enfance, aide sa mère dans ses trop nombreuses maternités en devenant une deuxième mère de substitution pour ses frères et ses sœurs plus jeunes. Inversement, la mère aidera sa fille devenue jeune mère de multiples manières: un exemple en est donné à Rabat, au début et jusque vers la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, par la confection de toute la layette du premier nouveau-né et de la prise en charge de toute la fête du premier baptême, en assurant toutes les conditions de l'accouchement et des relevailles de la mère jusqu'au quarantième jour de la naissance.

Il faut voir là l'issue heureuse de la maternité, quarante jours après l'accouchement, car la mortalité maternelle était terrible puisque les femmes enfantaient traditionnellement à demeure, de façon totalement empirique, entre les mains d'un autre substitut maternel, la sage-femme, *Qabla* (mot employé au Maghreb) ou *Daya* (Égypte, Soudan), personnage féminin d'une très haute importance dans toute la société arabe.

La majeure partie des femmes des larges couches populaires accouche encore de façon traditionnelle, et, ce majoritairement dans les bidonvilles, les quartiers pauvres des villes, les campagnes et régions montagnardes ou reculées. La matrone est un personnage tout puissant dans la société arabe féminine: en dehors d'accoucher, elle s'occupe de la fécondité et de la stérilité, elle dicte les conseils sexuels aux femmes et les pratiques amoureuses, elle collecte les recettes magiques et ancestrales pour pratiquer sorcelleries et envoûtements, pour réchauffer l'ardeur sexuelle d'un vieil homme, pour empêcher la polygamie et favoriser tant d'autres comportements soi disant bénéfiques à la santé et au bonheur des femmes. Elle est analphabète et ignorante...

C'est d'ailleurs toujours la sage-femme qui intervient pour les mutilations sexuelles, la circoncision pharaonique et l'excision des fillettes dans les pays arabo-musulmans où ces pratiques ont toujours lieu comme l'Égypte, le Soudan, la Somalie, certaines parties de l'Asie mineure (très rarement celles-là pratiquent l'excision), l'Érythrée, Djibouti, les Rguibat dans l'extrême sud algérien voire dans le sud saharien marocain. D'autre part, le contrôle de la virginité leur incombe intégralement et toute la sexualité des femmes est sous le contrôle des matrones. Ces sages-femmes édictent très sévèrement la répression sexuelle féminine au bénéfice de la société et de ses rouages.

Le personnage de la mère, révééré et respecté, est ainsi généralement commun à tout le monde arabe et musulman. Cependant, il faut savoir qu'à l'âge de la ménopause, le pouvoir de la femme-mère augmente très

considérablement, celle-là même devient une matriarche, enfin dotée de tous les pouvoirs au sein de la famille, décidant du jeu des mariages et des alliances. Doit-on penser que, parce qu'elle ne peut plus enfanter, elle n'est plus le danger qui peut amener des enfants illégitimes et donc, inconsciemment, est enfin vécue comme rassurante et importante?

Ce n'est pas le cas de la péripatéticienne et de toutes les femmes sorties du rang de l'honnêteté et de la règle du respect de la pudeur et de l'enfermement. Leur sont plus ou moins amalgamées les divorcées et les esseulées. Les mentalités n'ont pas changé aujourd'hui car les femmes gardent, même sous le costume occidental et sous l'apparence émancipée, les mêmes dispositions mentales et les mêmes fidélités aux règles de la famille et de la société. Le mariage délibérément décidé entre l'homme et la femme est encore assez peu fréquent car il s'effectue entre deux familles, deux clans ou deux tribus en fonction des jeux d'alliances et d'intérêts. Le choix du partenaire conjugal dans une relation amoureuse est une innovation de type moderne occidental qui a opéré il y a quelques trente ans à peine, mais, curieusement et normalement peut-on dire, même dans ce cas, les alliances sont d'abord "convenables", c'est-à-dire qu'elles agrément les deux familles et le canevas ancien des critères requis pour le choix de l'époux ou de l'épouse reste en majeure partie exactement le même qu'autrefois.

Les deux clans de femmes se regardent aujourd'hui d'un bord à l'autre en se toisant et en dressant les barrières les plus fortes entre elles. C'est le clan des femmes mariées et "comme il faut" opposées aux divorcées et aux femmes seules, dont le nombre ne cesse d'augmenter dans toutes les sociétés arabes par les fractures opérées dans la construction habituelle des couples et des familles.

Il n'est pas question, là, de femmes prostituées, mais de femmes rejetées dans le clan des laissées pour compte, celles qui ne se sont jamais mariées, celles qui sont divorcées et celles auxquelles les maris refusent le divorce, car ce sont eux qui en prennent l'initiative: les femmes arabes n'ont pas le droit au divorce (sauf pour le Maroc, la Tunisie et la Turquie). Elles sont répudiées et seul le mari peut le faire en envoyant simplement "la lettre" de répudiation, grâce à la facilité de la procédure juridique pour lui, tant il lui est simple de révoquer le contrat le liant à une femme. La procédure est immédiate et la justice donne parfaitement le droit à tout homme de bénéficier d'un tel apanage, lié au sexe masculin. Par contre, la femme arabe n'a aucun droit statutaire et juridique pour se délier d'un contrat de mariage: aujourd'hui, les Égyptiennes achètent leur divorce au mari et c'est aussi le cas de bien des femmes dans tout le monde arabe car elles n'ont aucun droit en leur faveur dans le domaine du statut personnel mises à part les Tunisiennes qui ont le statut le plus avancé, dans ce domaine, du monde arabe et islamique. Les Marocaines ont vu la modification profonde de leur statut juridique par la nouvelle Moudaouana, mais c'est son application qui pose problème, le corps des magistrats étant entièrement masculin, machiste, réactionnaire et trop imbu de son pouvoir juridique.

Les filles doivent toutes se marier: c'est le seul destin de la jeune fille dans le monde arabe. Le seul permis, autorisé, recommandé et possible pour vivre sa sexualité. Mais le malheur est apparu dans ces sociétés violemment décomposées par la modernité. Les divorces très fréquents induisent le rejet des femmes divorcées dans la marge de la société qui n'en veut pas. Il y en a un trop grand nombre dans toutes les strates sociales et dans tous les pays arabes. La jeune femme ne voulant plus être intégralement soumise au mari et à son clan, désirant de plus en plus vivre en couple et non dans la grande famille élargie, la récalcitrante est très souvent répudiée et fréquemment sur l'impulsion de la belle-mère qui déclarera péremptoirement à son fils que les filles ne manquent pas, et que son ventre "est plein d'enfants", c'est-à-dire qu'il peut en faire autant qu'il veut. Elle élèvera seule son enfant ou ses enfants, punition supplémentaire. Aucun homme ne veut de l'enfant d'un autre. Aucun homme n'aime l'enfant d'un autre...

Virtuellement, la femme divorcée ne "vaut" plus rien socialement et est exposée à être l'*hétaira* dans le fantasme des uns et des autres. Il est rare qu'elle se remarie. Elle n'est plus reçue par les femmes mariées. Elle est vouée à une existence de deuxième choix n'ayant pas sa place dans la société arabe qui ne tolère comme futures épouses que les filles encore vierges chez leurs pères, attendant un mari, ou bien, les femmes mariées et mères.

Les enfants de ces femmes répudiées sont aussi frappés d'un destin de deuxième catégorie, leurs pères les abandonnant le plus fréquemment à leurs mères et aux familles de celles-là. Un fait encore inexplicable provoque un comportement stéréotypé chez les pères qui sont divorcés des femmes auxquelles ils abandonnent leurs enfants: ils ne s'en préoccupent plus, ne versent pas de pensions, ne les voient pas, ne les éduquent pas et perdent la relation de paternité avec eux. Ils se remarient et font d'autres enfants de substitution ou de réparation. Ils sont dissuadés –ou interdits– par les nouvelles épouses d'entretenir des relations avec leur passé à travers les enfants délaissés. Elles subiraient du reste le même sort si elles venaient à être répudiées à leur tour et à être renvoyées avec leurs enfants, elles aussi.

Les mentalités ne changent pas et sont à peine entamées par la modernité dans la conception de l'être et du corps des femmes, dans l'observance et le respect de leur droit inaliénable à la liberté et à la place sociale en tant qu'individus entiers et responsables. Toutes les notions qui régissent de plus en plus la place sociale des femmes dans le monde, ses droits politiques et juridiques ne sont pas encore opérantes dans le monde arabe et musulman. Et donc et de ce fait, les enfants sont les sacrifiés mutiques des sociétés arabo-islamiques actuelles.

Depuis le début des années soixante, les instances internationales mondiales s'évertuent à transformer la condition des femmes dans le monde entier: les pays arabes et musulmans sont les seuls ou les derniers à ne pas signer ou à refuser d'entériner les conventions et décisions concrètes de transformations des rôles et des statuts des femmes à l'intérieur des lois et

des conditions assurant leur protection et de leur défense. C'est ainsi que la Convention de Copenhague instaurant la non-discrimination à l'égard des femmes n'a pas été ratifiée par plusieurs pays musulmans qui ont invoqué l'argument très connu de l'origine divine de la législation islamique et singulièrement dans la partie relative au droit personnel.

### **Ceci est très péjoratif pour la Mère et l'Enfant...**

Au cours d'une rencontre très importante en Espagne, à Mondariz, en septembre 2006, je disais à Tariq Ramadan deux choses, à lui qui veut imposer "Un Islam européen" (titre de sa communication):

1- Que les femmes faisaient des enfants avec un homme, et qu'il n'y avait aucune raison de ne pas condamner à mort le père d'un enfant né hors mariage, comme Amina, au Nigeria... Il a agréé, en disant (!) qu'il en ferait son prochain cheval de bataille... (J'espère qu'il m'en gardera la Maternité, de cette idée, au moins...).

2- Je l'avertis, pendant sa communication, que la France voyait naître 1 enfant sur 3 hors du lien du mariage (Statistiques démographiques françaises de septembre 2006); je lui demandais comment ferait-il alors pour aligner les lois de l'Islam avec celles de l'Europe?... Ses idées sont assez claires...

La mienne n'était pas une perversion mais l'avertissement que 30 millions de musulmans en Europe interfèrent sur les Européens comme l'inverse: en fait, la transformation inéluctable du statut de la condition des femmes arabes et musulmanes va absolument transformer leur relation à leur corps, à leur sexualité, à leur désir d'enfants, au nombre d'enfants qu'elles souhaiteront avoir, à la façon de les voir naître, de les élever, d'avoir des relations avec eux et avec leur père...

Les hommes bloquent fortement l'évolution des femmes pour qu'elles ne restent que des "mères traditionnelles", valables par ce seul fait, incapables de décider réellement de ce qu'elles veulent faire, de ce qu'elles conçoivent du produit de leur corps, en devenant des "mères modernes"...

En tant que psychiatre, pendant les consultations, quand je reçois le couple, je reste toujours frappée par le fait que les pères veulent que les épouses donnent le sein aux bébés pendant au moins un an, sinon deux: leur exigence est étrange, ils ne veulent pas comprendre que dès que l'enfant à les premières dents, le lait de la mère ne sert plus à rien, il n'est déjà plus nutritif et ne contient plus les vitamines et les anticorps nécessaires au bébé dans les quatre premiers mois de la lactation. Psychanalytiquement, l'enfant qui a déjà sa première dent, développe les fantasmes de dévoration et d'agressivité sur le sein maternel. Est-ce, inconsciemment, pour cette raison, que les pères veulent maintenir les enfants au sein, disons pour rendre forts leurs enfants, même au détriment des mères?

Casablanca, 28 novembre 2007

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Bibliographie sur la Maternité

- André, Jacques et Sylvie Dreyfus-Asséo (dir.) (2005), *La folie maternelle ordinaire*, Paris, PUF, Petite Bibliothèque de psychanalyse.
- Antoine, Philippe et Jeanne Nanitelamio (1995), *Peut-on échapper à la polygamie à Dakar?*, Paris, CEPED.
- Badinter, Elisabeth (1998), *L'amour en plus*, Paris, Flammarion.
- Bastien, Danièle (1997), *Le plaisir et les mères*, Paris, Imago.
- Bataille, Georges (1957), *L'érotisme*, Paris, Les éditions de Minuit.  
— *Ma mère*, Paris, 10/18.
- Bazin, Hervé (1948), *Vipère au poing*, Paris, Grasset.
- Benhaïm, Michèle (1992), *La folie des mères*, Paris, Imago.
- Boujedra, Rachid (1977), *La répudiation*, Paris, Denoël.
- Braudel, Ferdinand (1985), *La Méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion.  
— (1949), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, I, *La Part du Milieu*, Paris, Armand Colin.
- Braudel, Fernand et Georges Duby (dir.) (1999), *La Méditerranée, les hommes et l'héritage*, Paris, Flammarion.
- Brenot, Philippe (2000), "Histoire naturelle du couple", in *Dépression et libido*, Paris, L'Esprit du temps.
- Calamity, Jane (1988), *Lettres à ma fille*, Paris, Poche.
- Changeux, Jean-Pierre (1987), *L'homme neuronal*, Paris, Fayard.
- Cicéron (2003), *De la vieillesse. Caton l'Ancien*, traduction P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres.
- Cohen, Albert (1974), *Le livre de ma mère*, Paris, Folio.
- Devereux, Georges (1983), *Baubo, La Vulve Mythique*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy.  
— (1988), *Femme et mythe*, Paris, Flammarion.
- Dictionnaire de la Psychanalyse* (1998), Paris, Larousse.
- Enslar, Eve (2001), *The Vagina Monologues*, New York, The V day.
- Halioua, Bruno (2005), *Mères juives des hommes célèbres, celles qui firent le XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Bibliophane/Daniel Radford.
- Héritier, Françoise (2008), *Masculin/féminin*, volume II. *Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob.  
— (1981), *L'exercice de la parenté*, Paris, Seuil-Gallimard.

- (1994), *Les deux sœurs et leur mère, anthropologie de l'inceste*, Paris, Odile Jacob.
- Olivier, Christiane (1980), *Les enfants de Jocaste*, Paris, Denoël.
- Krier, Isabelle & El Hani, Jamal E. (dir.), (2005), *Le Féminin en miroir*, Paris, Campagne Première.
- Le grand dictionnaire de la psychologie*, (1991), Paris, Larousse.
- Lorenz, Konrad (1980), *L'agressivité*, Paris, Flammarion.
- Michel, Andrée (2004), "Le féminisme", Paris, PUF, "Que sais-je?".
- Mitchell, Juliet (1979), *Psychoanalyse et féminisme*, Paris, Des femmes.
- Montagu, Lady Mary (1991), *L'islam au péril des femmes*, Paris, La Découverte.
- Morali-Daninos, André, (1965), "Sociologie des relations sexuelles", Paris, PUF, "Que sais-je?".
- Ngondo A. Pitshandenge, Séraphin (1996), "La polyandrie chez les Bashiléle du Kasai occidental au Zaïre, fonctionnement et rôles", *Cahiers du Centre population et développement*, France, Ceped.
- Perrot, Michèle et Duby, Gerges (dir.) (1990), *Histoire des Femmes*, 5 tomes, Paris, Plon.
- Picq, Pascal (2003), *Au commencement était l'homme*, Paris, Odile Jacob.
- (2004), Conférence faite à l'Institut français de Casablanca.
- , Michel Serres et Jean-Didier Vincent (2003), *Qu'est-ce que l'humain?*, Collège de le Cité, Le Pommier.
- et Yves Coppens (dir.), (2001), *Le propre de l'homme*, Fayard.
- (1999) "Les origines de l'homme", *L'odyssée de l'espèce*, Tallandier.
- et Yves Coppens, (1998), *L'origine de l'homme*, Tallandier-Historia.
- Pinkola Estés, Clarissa (2005), *Femmes qui courent avec les loups, histoires et mythes de la femme sauvage*, Paris, Grasset.
- Roth, Philip (1972), *Portnoy et son complexe*, Paris, Poche.
- Reed, Evelyn (1978), *The Challenge of the Matriarchy*, Los Angeles, Pathfinder.
- Sévigné, Madame de (1920), *Lettres choisies à sa fille*, Paris, Nelson.
- Soulé, Michel (dir.) (1984), *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, Paris, Les Editions ESF.
- Taïa, Abdallah (2005), *Le rouge du Tarbouche*, Casablanca, Tarik.
- Stryckman, N. (1993), "Désir d'enfant", *Le bulletin freudien*, 21.
- Vallet, Odon, "Déesses ou servantes de Dieu?", *Femmes et religions*, 206, Paris, Découvertes Gallimard.
- Vincent, Jean-Didier (1986), *La biologie des passions*, Paris, Odile Jacob.

Yambangba Sawadogo, Alfred (2006), *La polygamie en question*, Paris, L'Harmattan.

#### Internet

<http://www.lafeuilledolivier.com/MariagePlural.html>

[http://www.mormonisme.com/mormons/autres\\_ecritures\\_mormones.htm#polygamie](http://www.mormonisme.com/mormons/autres_ecritures_mormones.htm#polygamie)

<http://www.lafeuilledolivier.com/Etudes/MariagePlural.htm>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Droit\\_de\\_la\\_famille](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Droit_de_la_famille)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Mariage\\_plural\\_%28mormonisme%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mariage_plural_%28mormonisme%29)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Polyandrie>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Polygynie>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9virat>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sororat>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Homogamie>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hypogamie>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hypergamie>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Condition\\_f%C3%A9minine\\_au\\_S%C3%A9n%C3%A9gal](http://fr.wikipedia.org/wiki/Condition_f%C3%A9minine_au_S%C3%A9n%C3%A9gal)

#### Film

*Traumatisme de la femme face à la polygamie*, un film d'Ousmane Sembène, Sénégal, 1969

#### Bibliographie personnelle sur la maternité

El Khayat, Rita (1982), "Changements des attitudes socio-psychologiques vis-à-vis de la Maternité", Entretiens du Pavillon 36 / Centre Hospitalo-universitaire Psychiatrique, Casablanca, Hôpital Averroès, 27/1/1982. (Conférence)

— (1985), "Changements des attitudes socio-psychologiques vis-à-vis de la maternité. Attitudes nouvelles des femmes face à la maternité et à la maternalité", Entretiens du centre psychiatrique, C.H.U, Casablanca, 18/1/1985.

— (1985), *Le monde arabe au féminin*, Paris, L'Harmattan.

— (1987), "La femme et l'enfant dans le milieu marocain", Conférence au Centre culturel d'Anfa, Casablanca.

— (1987), "La condition féminine et les perturbations psychologiques des femmes dans les sociétés arabes", C. H. U., Casablanca. [Communication]

— (1988), "Avortement et planning familial", Colloque *La non discrimination à l'égard des femmes à travers la Convention de Copenhague*, UNESCO-Faculté de Droit de Tunis, Tunis. [Communication]

- (1988), “Psychoprophylaxie de la grossesse et de l'accouchement”, colloque international *L'enfant: attente et accueil*, A.M.S.A.H.M. [Communication]
- (1988) “Les femmes et la folie”, Congrès international, Université La Sapienza, Rome. [Communication]
- (1989), “Culture arabo-islamique et développement des Enfants: concepts, mythes et prospectives”, 4<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Psychiatrie du Nourrisson, Association Mondiale de Psychiatrie de l'Enfant, Lugano, Suisse. [Communication]
- (1991) “Les troubles psychiques de la ménopause”, Société marocaine de Contraception et de Fertilité, décembre 1991, Casablanca. [Communication]
- (1994) “Femme, sexualité et vieillissement”, Congrès de la Société Marocaine d'Andrologie et de Sexologie, Casablanca.
- (1994), “Problèmes spécifiques des femmes arabes”, Université de Concordia, Département d'études féministes, Montréal, 19 novembre. [Conférence]
- (1995), “La sexualité dans le monde arabe”, *Cahiers de sexologie clinique*, vol. 21, oct-novembre, Paris.
- (1996), “Signes et symboles dans l'écriture féminine”, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Agadir, 6 mars. [Communication]
- (1996), “Féminité, sexualité et sexisme”, Institut français de Tanger, 28 mars. [Conférence]
- (1996), “Sexualité féminine au Maghreb”, Aix-les-Bains, octobre (8<sup>ème</sup> Journée de Sexologie Médicale de Savoie). [Conférence]
- (1996), “Sexualité licite dans la société maghrébine”, 3<sup>ème</sup> Congrès Francophone de Sexologie, Fertilité, Infectiologie, Tunis, 25 octobre.
- (1996), “Marocaines soumises: mythe ou réalité”, *Civilisation Marocaine, Art et Culture*, dir. M. Sigelmassi et A. Khatibi, Casablanca, Oum.
- (1999), “Femmes, génétique, l'inégalité devant la science”, Forum des femmes scientifiques de la Méditerranée, réseau UNESCO, Turin, Italie, janvier.
- (1999), “Ressemblances et dissemblances des femmes au Maghreb”, Maison du Maroc, Cité Universitaire de Paris, Paris, 8 mars. [Conférence]
- (1999), “La sexualité controversée des femmes au Maghreb”, *Cahiers de Sexologie*, n° 142, juin, Paris.
- (1999), “Foucault et le harem: approche critique de l'orientalisme”, Colloque international, Université Marne-la-Vallée, Paris, 27 novembre.
- (2000), “L'œuvre de sang”, *Le Maroc en mouvement*, Maisonneuve et Larose et Malika, Paris-Casablanca.

**Lectora 14 (2008)**

**(d)**

- (2000), “La maternité au Maghreb”, Istituto Minguzzi de santé mentale, Bologne, Italie, 17 octobre.
- (2001), “*La Civilisation, ma mère*”, l’œuvre de Driss Chraïbi”, cours pour l’O.L.F. Institut Français de Casablanca, 4 mai.
- (2002), *Le Désenfancement*, Récit, Casablanca, Aïni Bennaï.
- (2002), “Mères de la Méditerranée”, Maghreb des Livres, Paris 19 octobre, Paris. [Conférence]
- (2003), “Les femmes et la violence”, *Femmes violence et université au Maroc*, Casablanca, UNESCO / Wallonie Bruxelles.
- (2003), *Le Sein*, Casablanca, Aïni Bennaï.
- (2003), “Les femmes. La beauté. L’amour. La mort”, 19 décembre, Rabat, Institut française de Rabat, Colloque *Le féminin entre les cultures*. [Conférence]
- (2006), *Il Complesso di Medea, Madri mediterranee*, Naples, Ancora del Mediterraneo.